



Conseil supérieur de la fonction publique territoriale
séance plénière du 29 septembre 2021

Déclaration CGT sur le rapport « Pour une filière sapeurs-pompiers rationalisée et ancrée dans la fonction publique territoriale »

2012-2021, soit 9ans après la publication des décrets qui ont réorganisé la filière des sapeur-pompiers après une période transitoire vue nulle part ailleurs, le CSFPT c'était saisi en 2019 des problèmes statutaires, quand avait débuté un mouvement intersyndical historiquement long pour cette filière.

Les difficultés de cette filière ont notamment alimenté les revendications des sapeurs-pompiers lors de leur mouvement.

Le contexte sanitaire connu depuis depuis 2020 à ce jour, a bousculé ; auditions, séances de travail, l'organisation de séances vidéo et report conduisant à une présentation de ce rapport finalisé ce mois de septembre 2021.

Nonobstant notre contribution sur le contenu de ce rapport, il est absolument essentiel que fort de l'avis favorable qui doit être donné lors de cette séance, ce rapport soit porté dans les plus brefs délai aux autorités de tutelle.

La séance de ce jour nous démontre que les textes qui déclinent le ségur avant même la publication des textes applicables à la Fonction Publique Hospitalière, qu'il est possible pour ce gouvernement d'agir dans l'urgence pour répondre à une problématique.

Compte tenu des enjeux, la déception de la non présentation du rapport fin juin, doit être gommée par une rapide saisine du ministre de l'intérieur, pour entrer dans le calendrier à l'aube de prochaines élections présidentielles l'ouverture des travaux.